

# NORD SUD EVASION

## CONDITIONS GENERALES de VENUE (résumées)

Nos conditions générales de vente sont conformes à celles publiées par les Entreprises du Voyage (EDV).

### GARANTIES de NORD SUD EVASION

Nord-Sud Evasion a souscrit auprès de la compagnie La MAIF 79038 NIORT Cedex 9, un contrat d'assurance garantissant sa responsabilité civile professionnelle à hauteur de 3.048.980 euros. La garantie financière de l'association est assurée par l'APST, 15 RUE Carnot 75017 PARIS. L'association NORD-SUD EVASION est titulaire de l'immatriculation au registre 'Atout France' des opérateurs de voyages N° 095 12 0009, délivré par le Ministère du tourisme.

### PRIX, PRESTATIONS et CONDITIONS DE VENUE

Nos prix ne comprennent plus, sauf indications contraires, les transports aériens aller-retour. Le client peut réserver ce transport par ses propres moyens ou en confier la réservation à Nord-Sud Evasion aux conditions en vigueur à la date de sa demande ou de son inscription au voyage. Nos prix continuent à inclure le transport maritime et l'hébergement suivant les indications données dans le livret-prix; les transferts ainsi que les frais d'organisation.

Compte tenu du caractère 'Aventure' d'un raid motorisé., tous les voyages programmés dans notre brochure pourront être modifiés ou

annulés à tout moment si les conditions atmosphériques, sociales, administratives ou géopolitiques empêchaient leur bon déroulement. NORD SUD EVASION ne pourra pas être tenue pour responsable des éventuelles modifications de programme. Les frais supplémentaires (transports, hôtels, repas, etc.) entraînés par ces modifications prises avant ou pendant le voyage seront à la charge exclusive des participants. Les prix sont établis en fonction des renseignements en notre possession au 1 sept 19 et susceptibles de modifications dans le cas d'une fluctuation monétaire importante (cours euro face au dollar et/ou toute devise de paiement des prestations) ou d'augmentation des tarifs aériens ou maritimes en vigueur. Le client serait informé de toutes modifications de prix dans les meilleurs délais et juste avant la date de solde du voyage. Les prix mentionnés comprennent outre le montant des prestations figurant dans chaque programme, nos frais techniques d'organisation. L'ensemble constitue un forfait non fractionnable. Aucune contestation du prix du voyage ne pourra être prise en considération au retour. Il appartient au client d'apprécier avant son départ si le prix lui convient, en acceptant en même temps le fait qu'il s'agit d'un prix forfaitaire dont les composantes ne peuvent être détaillées par l'organisation. La brochure, le devis, la proposition, le programme de l'organisateur et le dossier de présentation du raid constituent l'information préalable visée par

l'article R.211-5 du Code du tourisme.. Dès lors, à défaut de dispositions contraires mentionnées dans la convention, les caractéristiques, conditions particulières et prix du voyage tels qu'indiqués dans la brochure, le devis, la proposition de l'organisateur et le dossier de présentation du raid, seront contractuels dès la signature du bulletin d'inscription ou de la convention. Nos brochures font l'objet de toute notre attention, néanmoins des erreurs d'impression, de dates ou de prix sont toujours possibles. Si cette éventualité se produisait, les prix et dates définitifs seraient donnés lors de la réservation et confirmés sur le bon de commande. Toute réclamation devra être adressée par recommandé dans les dix jours suivant le retour du voyage. Aucune réclamation ne sera prise en compte au delà de ce délai.

### MINIMUM DE PARTICIPANTS :

Nous avons précisé pour chacun de nos programmes le nombre de participants nécessaires à la réalisation du voyage. Dans la négative, les voyageurs inscrits seront informés au plus tard 21 jours avant la date de départ de l'annulation du voyage. Les prix de certains voyages sont variables en fonction du nombre de participants afin d'en garantir les départs. Ces majorations sont indiquées dans les dossiers de présentation de ces raids.

## CONDITIONS PARTICULIERES (Organisation de raids)

L'Association type loi 1901 dénommée Nord-Sud Evasion est organisatrice des raids suivants : Raid ATHENA, Raid TALAMPAYA, Raid ASKJA, Raid HEKLA, Raid OKAWANGO, Raid HIMBAS., Raid ARTICA, Méga-raïd LE CAP-ZANZIBAR, Raid ASWAN, Raid AMADAL, Raid AMSAHARA, Raid NAZCA, Raid ALEMANA, Méga-raïd TUNIS-ZANZIBAR, Raid BALTICA, Raid WADI-SORA, Raid TOY LEGEND TOUR, Raid CAMPERS-PASSION, GLACIER TOUR ICELAND EXTREM, Raid ATACAMA, Raid ARENAL, Raid SAMARIA, Raid ESMERALDA, GigaRaid USHUAIA - PANAMA, Gigaraid CAYENNE – USHUAIA, Raid ANGOLA ; Ses appellations sont des marques déposées. Elle est autorisée à distribuer et à revendre à ses adhérents les voyages des autres tour-opérateurs.

### Adhésions et Inscriptions

L'inscription à un voyage est ouverte seulement aux personnes membres de l'association, sous les conditions suivantes.

- le conducteur doit être majeur et en possession du permis de conduire. - chaque inscrit doit être membre de l'association.

La qualité de membre de l'association est obtenue sur simple demande et après paiement de la cotisation annuelle de 25 €. La cotisation est à ajouter au prix du voyage et doit être réglée séparément. Elle ne peut en aucun cas être remboursée, y compris en cas d'annulation du voyage, du fait du participant ou de l'organisateur.

Par le fait d'apposer sa signature sur le bulletin d'inscription, le participant accepte le présent règlement général et particulier et s'engage sur l'honneur à en respecter les dispositions, et à y adhérer sans restriction.

Toute personne physique ou morale, désirant participer à nos voyages devra remplir la demande d'engagement officielle et la faire parvenir à l'organisateur au plus tard 30 jours (sauf Islande : 60 j) et Giga/Méga-Raid : 90 j) avant la date de départ du raid.

L'inscription ne pourra ni être prise en compte que si elle est accompagnée :

- d'un acompte minimum de 40% du prix total.  
- de la demande d'inscription complétée, datée et signée.  
- de la photocopie des passeports des participants.

Pour toute inscription tardive, moins de 30 jours avant la date de départ, un montant forfaitaire de 80 € de frais de dossier pourra être perçu en supplément.

L'engagement ne sera définitif qu'après le règlement du solde et ce, de façon impérative, au plus tard 30 jours avant le départ sans rappel de notre part. La non-réception du solde à cette date sera interprétée comme un désistement. Un désistement est une annulation qui entraîne perte totale des prestations et perte des acomptes à hauteur de 75%. Dans tous les cas, une assurance annulation est proposée en option ;

Toute inscription effectuée avec un paiement à distance par carte bancaire entraînera une majoration du prix du voyage de 1% et devra satisfaire à nos conditions d'identification. NSE se réserve le droit de refuser ce mode de paiement sans avoir à justifier de sa décision. Le paiement par virement bancaire ou par chèque ou espèces n'entraîne aucune majoration.

### Annulations

En cas d'annulation de son voyage (quelle qu'en soit la cause) par le participant, les frais d'annulation suivants sont appliqués :

- Plus de 90 jours avant le départ, il sera retenu 40% du montant du voyage  
- De 89 à 30 jours avant le départ, il sera retenu 60% du montant du voyage.  
- De 29 à 15 jours avant le départ, il sera retenu 75% du montant du voyage.  
- De 14 à 3 jours avant le départ, il sera retenu 90% du montant du voyage.  
- Moins de 3 jours avant le départ et non-présentation sur place quelle qu'en soit la cause, il sera retenu 100% du montant du voyage.

Barème spécial pour les groupes et les voyages sur mesure. (nous consulter)

En cas d'annulation du voyage par l'organisateur pour des raisons de force majeure ou de nombre insuffisant de participants, les participants seront intégralement remboursés des sommes versées, sans pouvoir prétendre à aucune indemnité.

### Modifications de voyages

L'organisateur se réserve le droit, pour des raisons d'opportunité, de sécurité ou en cas de force majeure, d'ajourner ou d'annuler le voyage, de modifier tout ou partie du voyage si les circonstances l'y obligent avant ou après le départ, compte tenu du caractère 'Aventure' d'un raid motorisé. En raison de ces circonstances particulières, aucun dédommagement ne saurait être envisagé mais l'organisation proposerait des solutions de substitution. Conformément aux conditions générales, si ces solutions de substitution entraînent des prestations et des frais supplémentaires, la charge financière en incombe entièrement aux participants avant ou après le départ. Toute publication orale ou écrite émanant du Comité d'Organisation, aura force de règlement. En cas de contestation, seule l'interprétation du présent règlement en langue française sera admise. En cas de modification du raid pour des raisons valables, sur place, les participants ne pourront prétendre à aucun remboursement, ni à aucune indemnité et supporteront de la même façon que décrit précédemment la charge de ces modifications.

Toute modification substantielle demandée par le client pourra être assimilée à une annulation et sera traitée dans ce cas soumise aux conditions d'annulation mentionnées ci-dessus.

### Equipements des véhicules

Sont interdites les modifications non conformes au code de la route. Le montage préventif de chambres à air dans les pneus tubeless est interdit pour tous nos raids. Tous les véhicules devront disposer de l'autonomie spécifiée dans le catalogue.

Les participants devront être équipés obligatoirement :

- d'une trousse à outils efficace mais légère,  
- d'une trousse médicale de premier secours,  
- de C.B ayant une portée mini de 5 km  
- du matériel habituel des raids (sangle, pelle, gonfleur, boussole, etc.)  
- de l'ensemble des pièces citées dans le dossier technique du voyage,  
- de fusées de détresse homologuées (4), à étoiles pour les raids sahariens  
Un contrôle technique de conformité sera effectué au départ. Tout équipage n'ayant pas satisfait au contrôle de conformité ne sera pas autorisé à prendre le départ du raid et ne pourra prétendre à aucun remboursement des sommes versées, ni à aucune indemnité, et ni même à l'obtention des billets de bateau.

### Droits d'image et Copyright

Les véhicules ne devront porter que les adhésifs donnés par l'organisation à l'exclusion de tout autre (ancien raid sauf NSE, sponsor, etc.). Les participants qui voudraient conserver leurs anciens autocollants devront verser un dédommagement forfaitaire de 150 € à l'organisation ou les occulter durant le raid. De part son engagement au raid, le participant autorise expressément les organisateurs ainsi que leurs ayant droit tels que partenaires et médias à utiliser, sur tout support, les images fixes ou mobiles sur lesquelles, il apparaîtra durant le raid.

Les road-books et les points GPS sont la propriété de Nord-Sud Evasion et ils sont prêtés pour le bon déroulement du raid. Toute copie ou divulgation de quelque sorte expose le contrevenant à des poursuites dans le cadre des lois sur le copyright.

### Responsabilités

Une assistance rapatriement pour les personnes est incluse dans chaque voyage. Elle ne s'applique pas aux véhicules et biens des participants. Les participants pourront contracter toutes assurances supplémentaires qu'ils jugent utiles ou nécessaires.

L'organisation décline toute responsabilité, en cas de vol, de détérioration des bagages transportés. Les participants s'engagent à assumer personnellement tous les risques liés au transport de leurs bagages dans les 4X4 d'assistance.

L'organisation n'est ni responsable, ni solidaire des infractions de toute nature aux lois locales, des dégradations volontaires ou non et des conduites erratiques ou déplacées de la part des participants. Ceux-ci s'engagent à assumer la responsabilité de leurs actes en toutes circonstances et à se conformer aux directives de l'organisation ou des autorités en cas de problème ou d'infractions quelles que soient (a) les sanctions requises envers eux.. Les participants doivent respecter le pays qui les accueille et les membres de l'équipe qui les encadrent. Ce respect s'opère sous 4 formes :

- Avoir en toute circonstance, une tenue vestimentaire correcte, adaptée aux usages des régions traversées.

- Avoir des rapports cordiaux dans tous les dialogues ou rencontres (courtoisie et politesse)

- Respecter la nature, en jetant détritus ou papiers, seulement dans des endroits prévus à cet effet, et en laissant les lieux d'arrêt ou de bivouac dans un état de propreté parfait.

- Respect du présent règlement.

Selon la gravité des faits constatés, NSE se réserve le droit d'exclure, sans appel et sans remboursement, du raid tout participant dont la conduite porterait atteinte à la sécurité du groupe ou préjudice à la renommée de l'organisation et/ou qui ne respecterait pas la population et la nature des pays traversés ainsi que le présent règlement et l'équipe d'encadrement.

L'exclusion signifie : dégageant de la responsabilité de l'organisation et suppression de toutes les prestations. Un abandon ou un départ prématuré du raid est assimilé à une exclusion. L'organisateur se réserve le droit d'interdire la poursuite du voyage, momentanément ou définitivement, à une personne ou un équipage dont l'état de santé ou l'état du véhicule ne permettrait pas une progression en toute sécurité pour lui ou le groupe. Tout raid abrégé ou interrompu, volontairement ou involontairement par le participant, ne donnera lieu à aucun remboursement des prestations non consommées.

### Formalités

Les participants doivent s'informer par eux-mêmes et se conformer aux formalités requises pour l'entrée dans chaque pays (validité du passeport, permis international, carte verte, etc.). NSE ne peut être tenu responsable des manquements individuels des participants et de leurs conséquences.

Pour les raids en Libye, Egypte, Algérie, la traduction en arabe du passeport est conseillée et un visa et le permis international de conduire sont obligatoires. Les formalités de frontière sont à la charge des participants (ex : plaques d'immatriculation, assurance et le carnet de passage pour la Libye et Egypte ou le Méga-raïd, taxe entrée et assurance pour l'Algérie, le Zimbabwe, la Russie, etc.).

### Location de 4X4 et motos

Les participants sont responsables des véhicules loués. Une caution de 0 à 4.000 € (en carte bleue) sera exigée sur place au moment de la livraison des véhicules selon le voyage. Une franchise de ces mêmes montants sera appliquée par le loueur en cas de dégâts sur les véhicules quel qu'en soit l'auteur et ce malgré le fait que les véhicules sont assurés tous risques et quelque soit la responsabilité du conducteur locataire du 4x4. Le rapatriement d'une voiture accidentée et la location d'une voiture de remplacement sont à la charge du participant concerné. Tout problème avec les animaux sauvages et les passages de rivières engage la seule responsabilité du conducteur.

### Décharge de responsabilités

Les participants reconnaissent être parfaitement au courant du présent règlement et s'engagent dans chaque raid sous leur entière responsabilité. Ils n'entameront aucune poursuite vis-à-vis des organisateurs en cas de maladie, d'accident ou d'incident (y compris avec les animaux). Les participants devront en plus signer la décharge figurant sur le bulletin d'engagement.

### Fidélité et parrainage

A partir de 2011, un système de prime de fidélité est mis en place pour tous les adhérents selon le barème suivant :

-Du 4° au 5° voyage : 5% de remise

-Du 6° au 10° voyage : 10% de remise

-Du 11 au 15° voyage : 20% de remise.

Un système de parrainage permet au parrain d'un nouveau participant de bénéficier de 1% de remise par équipage parrainé. Ce système ne s'applique pas aux voyages sur mesure et aux voyages de groupes constitués. Ces systèmes de fidélité et de parrainage ne concernent que les voyages organisés par l'association Nord-Sud Evasion et s'appliquent à tous les raids sauf le MegaRaid et GigaRaid. Tous les raids de cette brochure sont organisés par l'association.